

NÉGOCIATION : Qualité de vie au travail, égalité professionnelle, handicap

19 Décembre 2017



Au terme de 4 réunions de négociation, la direction n'est pas parvenue à nous convaincre.

En proposant des mesures par accord triennal parfois moins favorables que celles prévues par le code du travail et la convention collective, notamment en matière d'égalité salariale entre les hommes et les femmes. Cette longue période de négociation se termine sur une note amère.

Heureusement, le travail de vos représentants **CGT** a permis de conquérir de nouveaux droits pour tous les salariés comme un réel **droit à la déconnexion**, le **droit d'expression individuel et collectif** ou encore le **droit au télétravail en cas de difficulté de transport**.

Reste maintenant à finaliser l'ensemble des projets d'accord.

Retrouverez toute l'actualité de la CGT d'Air Liquide IT via le lien <http://goo.gl/AbtDAj>

N'hésitez pas à nous faire part de toutes vos suggestions et remarques.

Vous avez des questions ? **Contactez nous !**



www.syndical.fr

Scannez
et découvrez !



Pour scanner, téléchargez l'app Unitag
gratuite sur unitag.io/app